



Seniors bénévoles : une richesse humaine (juillet 2011)

Les quatre axes nationaux de travail pour l'année 2011, année européenne du bénévolat et du volontariat, s'inscrivent dans ceux fixés par l'Union européenne. Il s'agit de développer l'engagement, de mieux reconnaître l'engagement bénévole et volontaire, de mieux le valoriser et de promouvoir sa dimension européenne. Dans ce contexte, il est judicieux d'aborder la question de la place très importante qu'occupent les seniors au sein des associations : la spécificité de l'engagement.

En août 2010, l'Ifop a mené une enquête pour le compte de France Bénévolat à l'issue de laquelle il ressort que le taux d'engagement bénévole des personnes de 50-64 ans est inférieur (45 %) à celui des plus de 65 ans (51 %). Un phénomène dont les explications résultent probablement du départ précoce en retraite, de la retraite des baby-boomers et des papy-boomers, etc. Pourquoi ? Comment ? Ce qu'il faut savoir !

La place des seniors

L'engagement des retraités dans le bénévolat ne va pas de soi.

Le deuil du travail social rémunéré. Pour de nombreux seniors, le bénévolat se traduit comme étant un moyen d'avoir des activités socialement reconnues et de faire le deuil de leur ancienne activité rémunérée. C'est une façon de « servir à quelque chose », de trouver un nouvel équilibre de vie. Et même, d'être reconnu dans la société comme étant un bon retraité grâce à son utilité sociale. Le bénévolat peut prendre la forme :

- d'une solidarité intra-familiale : garde des petits-enfants, des ascendants, etc. ;
- d'une solidarité de proximité : l'entourage immédiat, les voisins, etc. ;

Il peut s'agir également d'un bénévolat associatif ou exercé au sein d'autres organisations (conseils de quartiers, conseils municipaux, etc.). Quel est le point positif de cet engagement ? Par son investissement, le senior offre à la collectivité la possibilité de développer du lien social et de la solidarité, telle que de la solidarité intergénérationnelle.

L'engagement bénévole : une classification. L'engagement des retraités dans le bénévolat ne va pas de soi. Il ressort, des travaux de France Bénévolat, trois populations distinctes :

- les retraités pour qui l'engagement, qu'il soit occasionnel ou non, a toujours occupé une place importante dans leur jeunesse puis dans leur vie active. Un schéma fréquent se trame : cette catégorie de retraités occupe souvent des postes à responsabilité au sein de l'association dans laquelle ils étaient déjà engagés ;

- les retraités frappés d'un sentiment d'inutilité sociale qui de ce fait ne souhaitent pas s'engager dans une association, en raison d'un manque de connaissance de la vie associative, d'une situation de repli sur soi lié au passage à la retraite, etc. Ces personnes devront alors bénéficier d'un accompagnement d'ordre psychologique, individuel ou collectif ;
- les retraités qui s'empressent de rejoindre une association afin de ne pas sombrer dans le vide, pour ne pas se poser de questions existentielles. Ces personnes n'arrivent pas sur le podium des meilleurs bénévoles car elles ne connaissent pas forcément la réalité et la spécificité du monde associatif ainsi que les comportements indispensables à mettre en pratique.

L'engagement bénévole apparaît ainsi une vocation. Le système de valeur personnelle, les engagements de jeunesse, l'appartenance syndicale, l'influence familiale, le réseau relationnel s'analysent comme des éléments déclencheurs de l'engagement bénévole.

Les enjeux

Le maintien, voire la progression des seniors dans le bénévolat représentent des enjeux collectifs et individuels.

Enjeux individuels. La volonté de conserver une bonne santé mentale ainsi qu'une bonne santé physique fait désormais partie des préoccupations des retraités. Les caisses de retraite qualifient ce phénomène de « prévention sociale globale ».

Enjeux collectifs. Dans les 50 ans à venir, des changements démographiques majeurs vont apparaître en raison de la compilation de cinq phénomènes :

- une augmentation de jeunes retraités d'ici à 2015, a priori en pleine forme physique résultant de départs à la retraite des « baby-boomers » ;
- un besoin de reconnaissance sociale des retraités qui représenteront plus du tiers de la population totale ;
- un rééquilibrage entre les travailleurs et les inactifs, ce qui créera des tensions sur les systèmes de protection sociale (retraites, assurance maladie) ;
- la nécessité pour les structures d'employer plus longtemps leurs salariés et d'arriver à les faire fonctionner avec des personnes plus âgées au travail ;
- une augmentation considérable du nombre de personnes très âgées (10 millions de personnes de plus de 75 ans en 2035). Cette hausse se traduira par une nécessité de développer des dispositifs de maintien à domicile, des formes de solidarité et de coopération intergénérationnelles, une nouvelle politique urbanistique, etc., devront être mis en place.

Des besoins de solidarités nouvelles vont se faire ressentir tant à l'extérieur que dans les familles. La société va avoir besoin des retraités, ils vont devenir le fil conducteur du « Vivre ensemble ».

Des outils pour développer le bénévolat des seniors

Pour que le bénévolat des retraités se développe, plusieurs pistes d'amélioration devront être mises en œuvre.

Il peut s'agir d'actions consistant, par exemple, à :

- favoriser l'implication en amont des employeurs au travers par exemple du mécénat de compétences ou de l'incitation au bénévolat de compétence ;
- mener des actions d'accompagnement individuel et collectif portant sur la transition travail/retraite ;
- améliorer la connaissance et la lisibilité portant sur le monde associatif ;
- favoriser l'accueil, l'intégration et l'implication des nouveaux bénévoles.

Pour conclure, les termes dynamisme, justice, nécessité œuvrent pour un même combat : la pérennité de l'association. **La place des retraités dans la vie associative, les conditions auxquelles ils parviennent au bénévolat et leur mode de relation aux responsabilités et au pouvoir sont marqués par des enjeux forts à la fois pour eux et pour la vie associative.** Plus généralement, cet investissement des seniors au sein des associations contribue au renforcement du lien social. **Toutefois, le monde associatif, qui a constamment besoin de bénévoles aux compétences de plus en plus pointues, doit pour attirer et fidéliser de nouveaux bénévoles retraités, savoir s'adapter** aux attentes, aux rythmes ainsi qu'aux diverses caractéristiques sociologiques des catégories de cette véritable richesse humaine ! Les processus d'action définis pour augmenter le taux d'engagement des seniors n'ont plus qu'à être mis en application.

Sources :

V. Tchernonog, *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Editions Juris/ Dalloz, 2007.

Dominique Thierry, *France Bénévolat, L'engagement bénévole des seniors. Une implication réfléchie*, octobre 2010.

Plus d'informations sur le site associathèque :

- [Guide « L'association et les bénévoles »](#)

Juris pour le Crédit Mutuel